

Commentaire

François-Albert Angers

Volume 57, numéro 3, juillet–septembre 1981

21^e Congrès annuel de la Société Canadienne de Science économique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/600986ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/600986ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Angers, F.-A. (1981). Commentaire. *L'Actualité économique*, 57(3), 336–338.
<https://doi.org/10.7202/600986ar>

Commentaire

Permettez-moi de vous dire d'abord que je suis très fier de l'hommage que vous avez voulu me rendre sous le signe de cette séance de communications sur la coopération. Cet hommage me paraît inspiré, encore plus que par ma carrière d'économiste elle-même, par les bonnes et grandes amitiés que cette carrière m'a fourni l'occasion de nouer chez les économistes. Je vous en remercie donc vivement.

Ce qui me rend particulièrement heureux, c'est qu'on ait choisi de mettre cet hommage sous le signe de la coopération, dont l'aspect économique est bien le canton où, après avoir oeuvré dans de multiples autres domaines, j'ai finalement établi ma tente et essayé de donner le meilleur de moi-même. Dans le cadre de la Société canadienne de Science économique, cela constitue comme une sorte de lancement de l'idée d'un traitement spécial en économie de l'aspect coopératif, tout particulièrement coiffé du thème « Vers une économie coopérative ». Le coopératisme, une fois ainsi dégagé des types traditionnels de systèmes étudiés généralement en économie — capitalisme et socialisme — c'est tout un champ nouveau de recherche et d'analyse qui s'ouvre pour exploration en termes de théorie économique.

La prise de conscience de la spécificité du phénomène coopératif nous a placé devant un fait qui s'est révélé fort complexe, en raison des multiples facettes selon lesquelles s'exprime le phénomène coopératif. Dans l'effort que doit entreprendre tout théoricien pour ramener la réalité complexe à une unité essentielle pour le raisonnement théorique, s'est révélée nécessaire une analyse typologique dont la synthèse n'est pas encore vraiment réalisée. De sorte que nous en sommes aux balbutiements d'une théorie à construire autour de laquelle pourrait s'établir un certain consensus de base pour des développements ultérieurs.

Effectivement, trois des communications qui viennent de nous être soumises se situent dans cette perspective d'exploration : celles de Roch Bastien, de Paul Perrault et de Yves Paque, tandis que Paul Prévost entre davantage dans le cœur d'une théorie de l'activité coopérative par l'examen des qualités intrinsèques de la formule en tant qu'outil de développement régional.

Roch Bastien s'attaque à la grande difficulté d'élaborer une théorie coopérative qui, dans la perspective d'analyse où s'est placé Claude Pichette — l'établissement coopératif pris en soi et isolément —, puisse arriver à des résultats cohérents par rapport à la satisfaction simultanée de tous les usagers — notion de base de l'idée coopérative —, alors que cette notion n'a pas le même sens d'un type de coopérative à un autre. Pour régler la question, il propose l'exploration pour un type, en somme nouveau, de coopérative qui engloberait tous les types d'usagers et résoudrait, par son action, leurs contradictions et leurs conflits réciproques.

Personnellement, je me demande si ce n'est pas poser là le problème de la quadrature du cercle. Et si la solution du problème n'exige pas que l'on introduise, comme essentielle à l'analyse, la perception de la construction du système coopératif, avec ses particularités propres de réduction de l'établissement au rang d'un mode ou matériau de construction, plutôt qu'au rang d'institution signifiante du tout comme dans la théorie de la firme, dans le système capitaliste.

Il reste que l'effort de réflexion que nous demande Roch Bastien en posant bien ce problème est des plus pertinents. Car il ne peut pas faire de doute qu'une solution comme celle qu'il propose réaliserait mieux l'idéal coopératif des purs, qui se méfient des superstructures où la tendance est indéniable à ce que l'esprit managériel l'emporte sur l'esprit coopératif, en raison des relations plus lointaines de l'usager avec la direction, qui doit être le mandataire.

La communication de Paul Perrault, qui recherche l'unité dans l'analyse des deux dimensions inséparables de la coopération — dimension sociale et dimension économique — par le biais de la théorie des biens collectifs est percutante, et en même temps si bien nuancée que le court espace de temps disponible ne saurait permettre d'en faire un commentaire critique satisfaisant. Le raisonnement poursuivi dans cette perspective fait ressortir que la coopérative, de par sa nature même, permet de résoudre l'un des problèmes où l'entreprise échoue dans l'économie de marché: la satisfaction des besoins collectifs. Étendre la notion de bien collectif jusqu'à considérer la coopérative comme en constituant un en elle-même me paraîtrait cependant de nature à engendrer des confusions entre des notions qui me semblent devoir rester bien distinctes pour des fins de clarté dans l'analyse, comme celles de biens, de moyens de production, de coûts des biens, etc. La conception qu'Olson propose des motivations de l'association, suffit à expliquer la naissance de ce *moyen de production* qu'est la coopérative sans qu'il soit nécessaire de l'ériger au rang d'un *bien*, même collectif. Mais ce n'est là que

l'émergence la plus critique d'un exposé riche en réflexions pertinentes sur le sens et la spécificité du phénomène coopératif.

Encore une fois, l'espace de temps réservé aux commentaires m'amènera à dire peu de chose de la communication de Yves Paque, en raison du fait que c'est avant tout une analyse factuelle de la situation typologique du fait coopérative de production au Québec. Le texte en cerne toutes les ambiguïtés, ici à l'intérieur d'un même type de coopératives, où les difficultés pratiques d'implantation et de survie font que les notions pures de coopératisme subissent des déviations ou des accomodements dans telle ou telle réalité donnée. La communication a pour objet de proposer une recherche particulièrement opportune.

La contribution de Paul Prévost m'apparaît une réflexion de première valeur sur le rôle de la coopération dans la perspective d'une théorie et d'une politique de développement régionalisé. Je veux simplement souligner que la réflexion coopérative nous conduit d'elle-même à prendre conscience d'un fait auquel continuent de résister, malgré les échecs répétés des politiques économiques de marché, et sous prétexte des exigences d'un principe de liberté, les dirigeants des pays démocratiques : la nécessité d'un mode approprié de planification du développement économique.

Pour terminer, laissez-moi vous dire combien je me réjouis de voir une cohorte de plus en plus nombreuse de jeunes économistes s'orienter vers un effort théorique d'analyse de l'économie coopérative, que ce soit sur le plan micro, ou sur le plan macroéconomique. Il y a là un domaine neuf où à peu près tout reste à trouver ou à inventer, au moment où l'analyse théorique classique ou néo-classique est partout mise en échec par des problèmes qui évidemment la dépasse et se révèle quasi hors de sa portée, si bien que les modèles si savamment et laborieusement élaborés sont en passe de devenir des objets de musée.

François-Albert ANGERS,
*École des Hautes Études commerciales
de Montréal.*